

Communauté de communes Gally-Mauldre

La communauté de communes Gally-Mauldre regroupe 11 communes.



Afin de mutualiser leurs ressources humaines et financières, les 11 communes ont décidé de transférer certaines de leurs compétences à la Communauté de communes Gally Mauldre :

- **Développement économique**
- **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)** : développement et accès au Très Haut Débit sur le territoire intercommunal,...
- **Aménagement du territoire** : instruction communautaire des autorisations d'urbanisme (permis de construire...), Schéma de cohérence territoriale (SCOT).
- **Aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement** : collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, étude et réalisation d'un schéma d'assainissement et d'un schéma directeur de l'eau potable.
- **Logement et cadre de vie**
- **Culture, sports et loisirs** : accompagnement et financement participatif aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire.
- **Actions sociales** : étude, aménagement et gestion de nouvelles structures destinées à la petite enfance ; création d'un pass-jeune ; organisation et mise en place de services de maintien à domicile des personnes âgées ; Maison d'Accueil Rurale pour les Personnes Âgées et/ou isolées (MARPA).
- **Transports et transports scolaires**

Liens utiles

[Site internet de la communauté de communes de Gally-Mauldre](#)

[Comptes rendus des Conseils communautaires](#)